

Inauguration du projet Ernotte-Boondaël sous haute tension

► La première pierre des 316 nouveaux logements a été posée, hier.

► Les opposants au projet se sont fait entendre, non sans bruit.

Ambiance! Ambiance! C'est sous les coups de sifflets, les calicots, le chahut et en présence des forces de police qu'a été inauguré hier le chantier Ernotte-Boondaël, chaussée de Boitsfort à Ixelles. "Je suis choquée par tant de violence, d'agressivité et de propos arrogants, s'exclame la secrétaire d'Etat au Logement Françoise Dupuis (PS), au sortir de l'inauguration. Ce projet est un beau projet. Il est intéressant au niveau écologique; est bien pensé avec une architecture nouvelle et s'intègre parfaitement dans l'environnement", défend-t-elle.

Ce projet, discuté pendant plus de quatre ans avec la commune d'Ixelles, prévoit la construction de 316 logements, dont 234 logements sociaux et 82 logements moyens. Il s'agit du 8^e chantier inauguré dans le cadre du Plan régional du logement.

"Cet ensemble a fait couler beaucoup d'encre et a connu un long parcours administratif. Nous avons dû faire face à six recours devant le Conseil d'Etat ou devant des instances administratives qui n'ont eu pour effet

que de retarder la construction", reprend Françoise Dupuis.

En cause? "La saturation ou densité sociale que va engendrer ce projet, souligne Alain Prémat, président du Comité de quartier Ernotte-Boondaël. Nous ne sommes pas contre le logement social, insiste-t-il. Mais nous sommes contre ce projet car il y a déjà à proximité, sur le territoire de la commune de Watermael-Boitsfort, une cité de 600 habitations sociales, soit une population de 1 000 habitants. Avec une densité équivalente envisagée à Ixelles, il y a risque de voir une ghettoïsation du quartier!"

Leur alternative? "Nous avons proposé la construction de logements unifamiliaux à prix modérés pour que de jeunes ménages puissent s'installer à Bruxelles, explique Alain Prémat. Mais nous n'avons jamais pu discuter clairement de tout cela. Il y a moyen de faire mieux, de faire les choses rationnellement. Mais les politiques sont peu responsables et amateurs", regrette-t-il.

Pour Françoise Dupuis, en revanche, "il y a eu discussion avec la commune, deux consultations publiques et des consultations publiques". En outre, "jusqu'ici Ixelles ne compte que 3 pc de logements sociaux pour une moyenne régionale de 8 pc".

Alors que la Région a gagné les six recours intentés contre elle, le comité de quartier "continue à se battre". "Un recours à l'Exécutif contre la décision du Collège d'environnement est toujours



BAUWERKETS

► Les opposants au projet Ernotte ont été contenus par la police, hier.

pendant en janvier et nous avons déposé un recours en annulation devant le Conseil d'Etat." Françoise Dupuis réplique: "Cela m'est égal. On a les permis. Les premiers logements ne devraient sortir de terre que d'ici fin 2010. On a donc le temps de voir instruire le dernier recours au gouvernement."

St. Bo.

ÉPINGLE

15 logements dans les Marolles

La Ville de Bruxelles projette de construire 89 logements dans le quartier des Marolles, dans le cadre de son Plan 1 000 logements. Mercredi dernier, l'avant-projet "Jeu de Balle-Chevreuril" a été présenté aux habitants. Il prévoit la construction de 15 logements répartis comme suit: 2 logements 1 chambre; 5 logements 2 chambres; 7 logements 3 chambres et 1 logement 4 chambres. Par ailleurs, trois appartements seront réalisés sous forme de duplex, neuf logements seront agrémentés d'une terrasse ou d'un jardin privatif, et des locaux "vélos-poussettes" ainsi que du tri sélectif sont compris dans le projet. Si ce projet a mis beaucoup de temps à prendre forme (NdR: il est à l'ordre du jour depuis 2001), c'est qu'il a été souvent bloqué. L'échevin des Propriétés communales Mohamed Ouriaghli (PS) a décidé de soutenir ce projet, notamment car "il offre la possibilité d'élever le nombre de logements de 9 (établi à l'époque) à 15". Enfin, il convient de combler la cave présente en intérieur d'ilot. Son maintien représente un risque pour les constructions existantes et revient plus cher que de construire six logements supplémentaires. La demande de permis d'urbanisme devrait être introduite en mars. Et les premiers logements devraient sortir de terre fin 2011. (St. Bo.)